

Le Petit Journal Lacaunais

Bulletin Municipal

A découvrir dès mi-janvier :

L'application INTRAMUROS pour suivre toutes les informations de la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc et de chaque commune de l'intercommunalité (actualités, commerces, associations, événementiels, services publics, santé...). Une application utile et gratuite pour tous les habitants et les visiteurs.



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store



N° 92 - Janvier 2021
Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com

EDITO

Chers Lacaunaises et Lacaunais,

2020 n'aura pas été une année comme les autres, marquée par une crise sanitaire majeure dont nous n'avons pas mesuré l'ampleur en début d'année, par des catastrophes climatiques importantes dans certaines régions et des conflits mondiaux!

J'ai une pensée forte et émue pour ceux qui nous ont quittés, pour ceux qui ont perdu un être proche, pour ceux qui ont des problèmes de santé. Nous leurs exprimons notre profonde sympathie.

Petit village, nous avons été moins touchés que les métropoles au niveau du nombre de cas Covid enregistrés, mais d'un point de vue économique et social, nous l'avons été tout autant que le reste de la France : petits commerces, restaurants, casino jeux, sites d'activités fermés, personnes isolées, associations arrêtées... C'est pourquoi nous avons souhaité maintenir les subventions à toutes les associations en 2020 et nous poursuivons en 2021. Souhaitons que nous allions vers des jours meilleurs et que la relance économique soit au rendez-vous... Je remercie l'ensemble du personnel communal qui s'est impliqué dans cette période difficile, tous les personnels de santé ainsi que toutes les bonnes volontés.

2020, année touchée également dans ses valeurs républicaines, ô combien essentielles au niveau local car garantissant notre vivre ensemble. Nous rendons hommage à Samuel Paty et à toutes les victimes des actions terroristes.

En 2021, nous l'espérons, nous pourrions inaugurer la salle intergénérationnelle. Un lieu de rassemblement pour tous, associatif ou familial, environné de nature avec des installations adéquates (abords aménagés et parking, cuisine équipée, scène amovible, balcon terrasse avec vue sur le pic de Montalet...). Avec une ville reconstruite bourg-centre, la Municipalité poursuit son programme d'investissement pour soutenir la commande publique et l'emploi. De nombreux chantiers sont en cours sur notre commune : cadre de vie, poursuite de la voie douce, aménagement de trois places, rénovation de l'école maternelle, réalisation d'une bibliothèque ludothèque à l'intérieur du pôle culturel. Egalement construction d'un cabinet dentaire et démarrage du lotissement Bel Air 2 avec 14 lots. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

Au nom de toute l'équipe municipale je vous formule mes vœux de santé, de réussite et de bonheur à votre famille, à vos amis, à vos proches, pour cette année à venir qui, nous l'espérons tous, sera placée sous les meilleurs auspices. Regardons vers l'avenir...

Bonne et heureuse année 2021 !

Robert BOUSQUET
Maire de Lacaune



Point sur ... le dossier de demande de réouverture du tunnel

Un dossier de demande de dérogation «espèces protégées», pour la réouverture du tunnel du Petit Train et le prolongement de la voie verte, vient d'être envoyé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) à Toulouse. Ce service est sous tutelle commune du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires.

La réouverture du tunnel (300 ml) a pour objectif le prolongement de la voie verte qui démarre pour l'instant en aval de Gijounet et arrive au niveau de la route de La Salvetat.

La commune a déjà engagé une mise en place de pistes cyclables / voies vertes et souhaite continuer la réalisation de ces cheminements, développant ainsi l'accès et la connaissance de ce territoire pour randonneurs, cyclistes, promeneurs. C'est, de plus, un encouragement à la pratique d'une activité sportive de plein air pour nos administrés et touristes.

La réouverture de ce tunnel, engagée depuis 2016, a été interrompue par la découverte d'une colonie de Minoptères utilisant le dit tunnel pour le transit printannier et automnal. Le tunnel est également un lieu d'hibernation de petits et grands rhinolophes. Néanmoins, le projet n'a pas été mis en sommeil. Des investigations ont été menées pour permettre de justifier la demande de dérogation et mettre en évidence qu'aucune solution alternative ne peut être mise en place.

Dans ce rapport, nous nous efforçons cependant de démontrer que tout sera mis en oeuvre pour préserver la présence de ces espèces par des actions d'aménagement favorables. Nous étudions les mesures compensatoires pour assurer la pérennité du gîte de l'espèce (faux plafond à créer sur plusieurs dizaines de mètres, mise en place d'une porte équipée d'un ferme porte permettant le passage des promeneurs tout en maintenant un accès fermé pour limiter les courants d'air et la luminosité).

Ce dossier, dans lequel nous nous sommes engagés depuis plusieurs années, malgré l'aide positive de Madame la préfète, de Monsieur le sous-préfet et autres parlementaires, nous mobilise beaucoup. Nous ne perdons pas encore espoir de sa finalité positive.

Le chemin pour y arriver sera très difficile au vu des obstacles qui naissent au fur et à mesure que ce dossier avance mais la mairie n'a pas l'intention de baisser les bras.





DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre est en cours dans le TARN et devrait être effective dans notre commune de juin 2021 à fin décembre 2021.

Le TARN devrait être entièrement déployé fin 2022.

La fibre, c'est quoi ?

Un accès jusqu'à 100 fois plus rapide à internet.

Une qualité exceptionnelle. Contrairement à l'ADSL, la fibre transporte des données sans atténuation du signal.

Le multiusage : lorsque vous utilisez un ordinateur le reste de la famille peut rester connecté sans perdre en qualité (tablette, télé, console, téléphone...)

Pourquoi la fibre ?

Le nouveau réseau fibre optique permettra l'émergence de nouveaux services à la maison, au bureau, pour l'emploi, la santé, l'enseignement, l'administration, les loisirs.... de quoi révolutionner nos cadres de vie.

C'est un choix d'avenir et de cohésion territoriale.

Le déploiement de la fibre est réalisé pour le compte du département par la société TARN FIBRE (SFR-FTTH)

Le département du TARN prend entièrement à sa charge le coût total de l'investissement estimé à 271 millions d'euros. Au départ, les communautés de communes devaient participer à hauteur de 50% . Merci donc au département du TARN et à son président pour cette prise en charge totale.

NRO et SRO

Le NRO (nœud de raccordement optique) est un central de 15 M² environ. Le rôle de cet équipement est de faire la jonction entre le réseau de collecte et le réseau abonné. Un NRO regroupe au minimum 1 000 locaux et doit être distant au maximum de 16 kms du local le plus lointain qu'il dessert.

Sur le réseau de desserte, il y a de plus petits points de concentration de la fibre optique sous la forme d'armoires de rue : les SRO (sous-répartiteurs optiques) ou PM (point de mutualisation).

A LACAUNE, le NRO sera installé dans l'impasse du petit train. Et les SRO ont trouvé également leurs places : Carrefour des 3 ponts, Avenue de Viane, Rue Maurice Ravel, Avenue de Castres, Place du Général de Gaulle, Rue Plein Soleil.

Préalablement au déploiement de la fibre, Tarn fibre a réalisé un schéma d'ingénierie.

Comment la fibre est-elle déployée ?

3 modes de déploiement :

– Sur poteaux : électrique, réseau téléphonique, nouveau poteau...

– En souterrain : dans les fourreaux

– En façade : en centre bourg dense.

Comment raccorder les habitations ?

TARN Fibre déploie le réseau fibre optique jusqu'au PBO (point de branchement optique) qui se situe schématiquement

ment dans le quartier.

Il sera ensuite procédé au raccordement final de l'abonné (pénétration dans le domaine privé) sur demande de ce dernier. Un PBO couvre environ 3 à 4 locaux.

Quand peut-on demander son raccordement ?

Un habitant peut demander son raccordement à la fibre optique dès lors que cette dernière a été déployée dans son quartier et qu'elle est commercialisée. La société Tarn Fibre est chargée d'informer la population de l'ouverture commerciale des prises en fibre optique.

UN TRAVAIL D'ADRESSAGE nécessaire à l'arrivée de la fibre.

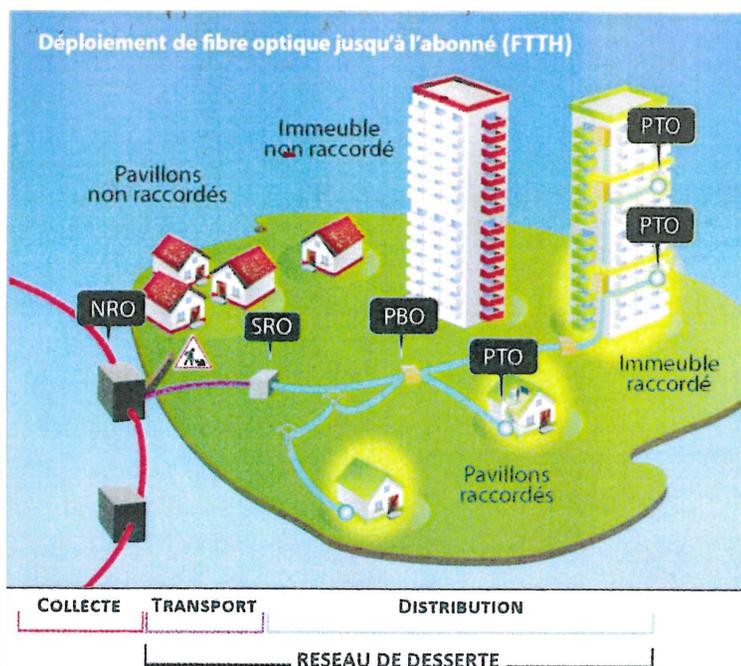
Un travail d'adressage est **obligatoire** et indispensable pour le déploiement de la fibre.

Actuellement, élus et techniciens font le nécessaire sur une grande carte pour nommer les rues (certaines n'ayant pas encore de nom), et mettre des numéros à chaque habitation. Peu, mais certains d'entre vous, auront une nouvelle adresse.

Chaque habitation doit avoir une adresse normée : numéro de voie, nom de la voie, code postal et nom de la commune. Même en campagne sur les villages, hameaux, lieux-dits, chaque habitation aura une adresse normée.

Sur Lacaune et les Vidals, le travail est en partie fait, mais est en cours sur les hameaux tels : Cannac, Fontbonne, La Vernède, Poncy, Grenouillères, Basse Vergne, Haute Vergne, Pascal, le Sahuc, Escoubillac ... un nom de rue est donnée et un numéro d'habitation même s'il n'y a qu'une seule habitation.

Ces informations vous concernant vous seront communiquées en temps utiles.



NRO = Nœud de Raccordement Optique (Local 10-15m²)

SRO (Sous-Répartiteur Optique) = PM (Point de Mutualisation) (Armoire de Rue)

PBO = Point de Branchement Optique

RACCORDEMENT FINAL : PTO = Prise Terminale Optique

ZA (Zone Arrière) SRO minimum 300 logements - Complétude 5 ans



La députée à la rencontre des commerçants

La nouvelle députée de la 1ère circonscription, Muriel Roques-Etienne, a depuis le 8 octobre dernier pris la succession de Philippe Folliot élu sénateur. Le 3 décembre, elle a souhaité rencontrer les commerçants de Lacaune Animations Commerces (LAC). Les responsables des commerces fermés (bars, restaurants et camping) ont été reçus en mairie où la députée a écouté leurs doléances. Muriel Roques-Etienne a dit qu'elle comprenait toutes les inquiétudes des commerces fermés et qu'elle jouerait son rôle à savoir faire remonter les doléances à l'assemblée nationale. Mais elle a également défendu l'état qui a essayé de sauver l'économie par des mesures d'urgence. Accompagnée du maire, la députée a ensuite rendu visite aux commerçants ouverts.

Le 17 décembre dernier, Madame la Députée a réitéré sa visite à Lacaune en compagnie cette fois de Monsieur le sous-préfet et du maire de Lacaune. Ils ont visité Mont Roucoux guidée par le Directeur, Denis Bernard, ainsi que la pharmacie Marchand et le centre de bien-être.





PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CABINET DENTAIRE

Après un effort permanent de recherche de dentiste pour notre ville, nous avons le plaisir de vous annoncer que cet investissement a payé et qu'un dentiste s'installera prochainement dans notre cité.

Après impossibilité de trouver des locaux adaptés ou susceptibles de l'être pour ce type de profession : surface adaptée, places de parking avec places handicapés, accès pour personnes à mobilité réduite, un terrain de plus de 3 000 m² a été acheté pour y construire un cabinet dentaire. En plus, ce terrain permettra le cas échéant, l'installation d'autres professionnels de santé si besoin était.

Cette structure de conception particulière et atypique en est au stade choix de l'architecte et devrait contenir 3 cabinets dentaires équipés de 3 fauteuils, un hall d'entrée avec banque d'accueil, des sanitaires, un laboratoire prothèse, un espace bureau, une pièce stérilisation et divers accessoires indispensables pour ce type de profession situés en sous-sol ou vide sanitaire. Une surface de 150 m² est indispensable à cette construction.

Ce projet dont le coût réel n'est pas encore connu sera très bien aidé par les financeurs : Etat, Région, Département.

Après entretiens divers avec eux, ce projet devrait recevoir des aides à environ 65 à 75 % de l'investissement total. L'autofinancement sera payé dans le temps par le biais d'un loyer à charge pour le dentiste.

Quant à la recherche de médecins, le maire se rendra prochainement dans les facultés de médecine de Montpellier et Toulouse pour rencontrer des thésards afin de leur louer notre territoire avec tous les nombreux avantages que nous sommes prêts à leur donner (documents et brochures à l'appui).



DERNIÈRE MINUTE ! LACAUNE LES BAINS RECONNUE « VILLE DE DEMAIN »

Suite à un appel à projet, notre candidature pour être reconnue ville de demain en novembre dernier, a été retenue et nous venons d'apprendre que LACAUNE les BAINS est bien lauréate.

Après être devenue, station de tourisme fin 2017, Lacaune est bourg centre depuis août 2019 et est reconnue ville de demain par les services de l'état ces jours derniers.

Ces reconnaissances témoignent fortement d'une ville attractive, très bien équipée, avec une forte dynamique en matière d'investissements structurants et divers : sportifs et culturels.

Ville et région économique : ville d'eau et industrie agro- alimentaire très forte, sans oublier l'agriculture très tonique.

Ville pensant la transition écologique et énergétique : Réseau de chaleur pour de nombreux bâtiments, création voie douce, bornes de recharge pour véhicules électriques.

Territoire touristique avec un office de tourisme reconnu marque qualité.

Ville de loisirs et d'eau : piscine, camping, centre de bien être, casino.

Ville accueillante : crèche, écoles, centre de loisirs, collège. Présence d'un espace France services, d'une résidence handicapés vieillissants et d'une maison de retraite etc.

La ville de demain sera une ville durable, c'est-à-dire la ville qui prendra en compte les besoins sociaux, économiques et environnementaux des habitants.

Les villes de demain seront des villes capables d'améliorer le vivre ensemble.

De part cette reconnaissance, l'état nous aidera encore plus dans nos divers projets et par le biais de nouvelles subventions en matière d'ingénierie diverse : conception urbaine et environnement, bâtiments et usages, énergies et réseaux, mobilités, services urbains innovants et divers. Des subventions nouvelles en matière d'investissement sont également attendues.

L'initiative « petites villes de demain » s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants, avec l'objectif de conforter leur rôle de centralité, de renforcer le maillage territorial et de leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques, ou sociaux à venir.

A nous de mettre en musique toutes ces belles choses méritées par notre petite cité et aidées par l'état.



Ajout de jeux pour enfants sur aire de pique-nique

Nouvelle balançoire au jardin public



Travaux d'élargissement de voirie à Montaigut



Goudronnage Les Vidals (1), La Vernède (2), (3) Route de Castres





ETAT CIVIL du 7 septembre au 7 décembre 2020

NAISSANCES

Cassiopée BERTRAND le 23 octobre
Augustin GRANIER le 8 novembre
Pablo JADIN le 29 novembre
Toutes nos félicitations

MARIAGES

Nora CHAKKAK et Samir GRETETE le 21 novembre
Tous nos voeux de bonheur

DECES

Alexandre POINTUD le 8 septembre
André RAISSIGUIER le 3 octobre
Ginette ESCAFFIT veuve RUDNIK le 9 octobre

Gilbert CAUQUIL le 13 octobre
Albert GUIRAUD le 14 octobre
Ahmed ZEROUALI le 23 octobre
Michel CABROL le 28 octobre
Paule VIDAL épouse ROUQUETTE le 28 octobre
Yvette JOUGLA veuve FARRAND le 30 octobre
Gilbert BENEZECH le 5 novembre
René VERDEIL le 5 novembre
Paul HUC le 7 novembre
Charles DUCCEL le 23 novembre
Raymond TERRAL le 26 novembre
Doria PAGES veuve ANTOINE le 1er décembre
Sinfrosa GONCALVES veuve MARTINS le 7 décembre
Sincères condoléances à leur famille.

DROIT D'EXPRESSION DES ELUS D'OPPOSITION

Texte fourni le 13/12/2020

La vie de l'opposition durant ces 6 mois de conseils municipaux à huit clos.

- Installation du conseil municipal avec le vote des salaires : du conseiller municipal à 0€ au maire à 3500 € (brut).
- Budget où la répartition est essentiellement sur l'embellissement (nombreuses démolitions, achats de nombreuses parcelles, création de fontaines) et non au service du Lacaunais (peu d'aide pour les commerçants, rien pour la jeunesse, une aide sociale quasi inexistante).
- Des critères d'embauches surprenants à la mairie (Faut-il être sur la liste de Monsieur BOUSQUET ?).
- En 2021, ce sera peut-être une année difficile pour la médecine à Lacaune ; pour faire venir un dentiste, la majorité projette de construire un cabinet dentaire sur une parcelle achetée par la mairie. L'idée de faire venir un dentiste est indispensable, mais le coût annoncé autour de 500 000€ nous semble exorbitant et d'autres solutions pourraient être étudiées. Sommes-nous certains qu'il s'installera durablement à Lacaune ?
- Nous avons pu intervenir à propos d'un sujet sensible, les chats errants. Nous nous proposons de soutenir l'association Orfélines pour limiter la prolifération des chats. C'est un projet humaniste et de progrès pour la commune consistant à organiser la stérilisation des chats errants pour contrôler leur population.

Nous nous tenons à votre disposition et nous continuerons à vous informer du mieux possible soit sur notre page Facebook « Lacaunepourtous » ou par voie de presse.

Si vous souhaitez nous joindre voici notre adresse email lacaunepourtous@laposte.net

Toute l'équipe de l'opposition vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une année 2021 plus sereine.



Le projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) dévoilé pour les monts de Lacaune.

Sur les 10 prochaines années, près de 700 habitants pourraient être accueillis sur le territoire des monts de Lacaune. Ce qui conduit à développer les zones d'activité et l'économie agricole et touristique. D'où la nécessité de mettre en place un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) ; le projet est à la disposition du public dans chaque mairie. Ce projet est encore provisoire, puisqu'il sera soumis à l'enquête publique à partir du mois de mai 2021, après une phase de consultation des personnes publiques associées qui va durer 3 mois de janvier à mars 2021.

Le projet de PLUI assure un développement urbain en continuité de l'urbanisation existante, avec 21 secteurs urbanisés et 11 secteurs de taille et de capacité limitées situés en discontinuité.

Pour la commune de LACAUNE, la surface à vocation habitat sera d'environ 17 ha et permettra sur les 10 prochaines années, la construction en moyenne de 11 maisons par an sur une surface de parcelle d'environ 1 200 m².

L'ensemble de la population est invité à formuler ses observations par courrier au président de la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc (CCMLHL) place du général de Gaulle 81230 LACAUNE les BAINS .

Ce projet concerne les communes de Barre, Berlats, Espérausses, Escroux, Gijounet, Lacaune, Moulin-Mage, Murat /Vèbre, Nages, Senaux, Viane.

Une charte est mise en place afin de préserver les terres agricoles et pastorales, préserver les zones forestières et mettre en place une charte architecturale et paysagère avec des matériaux contemporains mais dans un esprit local en harmonie avec l'existant. Il vise également à favoriser la biodiversité même en milieu urbain.

Dans le cadre de l'élaboration du plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le projet est à la disposition du public dans chaque mairie. Il est également consultable sur le lien suivant :

<https://www.dropbox.com/sh/3gkddufr7xlsd7j/AAAQ7GQuoh9yKTcksMiCO0eqa?dl=0>

Vous pouvez également y accéder directement par le site www.lacaune.com

INFORMATION SUR LA TRESORERIE

La direction générale des finances publiques (DGFiP) réorganise son réseau afin de renforcer durablement sa présence dans les territoires.

Cette volonté se traduit par la mise en place d'un nouveau réseau de proximité (NRP), avec davantage de points de contacts pour les usagers et des prestations de conseil au plus près des besoins des collectivités locales. Dans cette nouvelle organisation, en ce qui nous concerne un conseiller aux décideurs locaux (CDL), cadre expert du conseil assure le conseil aux élus et porte la nouvelle offre de service destinée aux collectivités locales. Il est en capacité de délivrer des conseils adaptés et personnalisés aux communautés de communes et aux communes dans un large domaine : conseil budgétaire et comptable sur tous les volets de la gestion financière de la collectivité, conseil financier, fiscal, conseil économique et patrimonial, conseil en ingénierie des processus etc...

Ce sera Madame Pascale SIRINE (actuellement trésorière à ROQUECOURBE) qui sera notre conseillère sur la partie tarnaise de notre communauté de communes.

Cette conseillère est rattachée fonctionnellement à la direction départementale du TARN et travaillera en étroite collaboration avec le service de gestion comptable de CASTRES et avec le pôle métiers de la direction qui l'appuiera, afin de garantir un conseil de qualité.

Et du fait de notre secteur géographique, un agent de la (DGFiP) sera présent 24 heures par semaine dans un premier temps pour apporter conseils, renseignements et informations aux usagers du territoire.

Leurs bureaux seront situés à l'Espace France Service 8 rue Antoine Cambon à LACAUNE les Bains.

A retenir :

A compter du 1er janvier, la Trésorerie de Lacaune est transférée à Castres. Il convient désormais de s'adresser pour le secteur public local (factures d'eau, assainissement, cantine, crèche) au service de gestion comptable de Castres (tél : 05 63 51 48 20, mel : t081021@dgfip.finances.gouv.fr) et pour les impôts au service des impôts des particuliers (SIP) de Castres (tél : 05 63 62 52 00).

A compter du 11 janvier, une permanence sera assurée (pour renseignements uniquement, pas de paiement) par un agent des Finances publiques à l'Espace France Services de Lacaune, 8 rue Cambon, le lundi de 9h à 13h, les mardi, mercredi de 9h à 12h30/de 13h15 à 16h30, jeudi de 9h à 12h30/de 13h15 à 16h15.



Deux centenaires à l'honneur

Grande effervescence ces dernières semaines à la Maison de Retraite.

En effet tout devait être prêt pour ce mercredi 2 décembre où Simone Salles fêtait ses 100 ans.

Après avoir vécu toute sa jeunesse au Thyois, elle n'a quitté son hameau que pour descendre à Lacaune où elle a exercé pendant de longues années son métier de lingère à l'aérium Saint Michel.

Simone a toujours été très attentive et attentionnée auprès de sa grande famille et de ses amies.

En 2018 elle a rejoint la maison de retraite de Lacaune où elle est toujours très active : tricot, scrabble, papotage avec ses voisines, accro au téléphone portable qu'elle quitte rarement.

Simone a fêté son anniversaire, affichant une mine resplendissante, couverte de fleurs, de courrier, de cadeaux, entourée du personnel, de sa nièce Nanou (unique représentant de la famille aux vues des restrictions sanitaires) et des résidents tout heureux de se retrouver autour de la centenaire.

Lucette Sabatier est née le 03/01/1921 à Barre, s'est mariée avec son voisin et a vécu toute sa vie à Moulin Mage. Elle a été très active au sein de l'Eglise de son village, allant jusqu'à confectionner tous les habits des santons de la crèche. Mère, grand-mère et arrière-grand-mère elle est très heureuse et fière de sa descendance. Entrée à la maison de retraite en 2014, Lucette n'a jamais cessé de tricoter, lire et surtout chanter. Elle a fêté ses 100 ans, couverte de fleurs, de cadeaux et elle aussi, très bien entourée par le personnel et les résidents.

Deux magnifiques centenaires qui nous apportent tous les jours sourires et bonne humeur !





Maternelle

Suite au second confinement, l'organisation de l'école est perturbée. Les classes ne peuvent plus se regrouper. Alors à la récréation, les classes ont chacune une partie de la cour. Le spectacle que nous devions voir en novembre a été annulé.

Nous ne pouvons pas non plus nous rendre à la ludothèque, alors Cindy est venue présenter des jeux de société à l'école et elle nous a appris à y jouer.

Jeudi 17 décembre, c'était la journée de NOËL ! Nous avons pris le petit déjeuner, ensuite, le Père-Noël nous a apporté un cadeau. Nous avons eu chacun un très joli livre. L'après-midi, nous avons regardé des dessins animés de Noël et nous avons fait un goûter. Nous avons passé une très bonne journée !



En direct de la crèche

Au multi accueil 2 ateliers d'éveil musical ont eu lieu depuis la rentrée de septembre .

Franck Denoel , avec ses djembés , balafons et percussions africaines , a su nous faire apprécier de nouvelles sonorités et charmer les plus petits comme les grands .

En cette fin d'année il vient aussi présenter son spectacle , un conte en musique d'inspiration africaine .

Depuis début décembre «les Petits Lutins» préparent l'arrivée du Père Noël ainsi que son passage le 17 dans la matinée .

La commande est passée avec cette année , de nouvelles structures motrices pour les 2 groupes , des jouets à tirer, à empiler , des poupées de quoi apprendre à bien grandir !

Les 2 sapins trônent dans les salles de vie ,décorations sur les vitres , dessins peintures à paillettes , mobiles ... et une belle surprise attend les parents !

Et pour le goûter de Noël ?

Gâteau aux 4 épices

Ananas et mandarines

Jus de pommeset chocolat bien sûr !

Toute l'équipe des « Petits Lutins» vous souhaite à tous une très bonne année.



Père Noël à la crèche «Les Petits Lutins»

Centre de loisirs

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel goûter de Noël de l'ALAE avec les personnes âgées de la maison de retraite n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Les enfants ont quand même pu profiter d'un goûter le lundi 14 décembre pour les enfants de l'ALAE primaire et le mardi 15 décembre pour les enfants de l'ALAE maternelle.

La journée de Noël a aussi pu se tenir au centre de loisirs le mercredi 16 décembre. Les enfants ont pu visionner un film avant d'avoir l'excellente surprise de voir arriver le père Noël. Ce dernier ayant pu se déplacer en respectant les gestes barrières, est venu gâter nos petits en leur apportant pleins de cadeaux. Chaque enfant est reparti à la maison avec un père Noël en chocolat et un petit jeu.

Petits et grands étaient ravis de cette visite et ont passé une superbe journée de Noël à l'ALSH. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et leurs familles.

Nous présentons nos meilleurs vœux à tout le monde pour cette nouvelle année, en espérant pouvoir reprendre petit à petit un fonctionnement plus agréable pour les enfants. Nous vous souhaitons bonheur, réussite, amour et surtout santé.

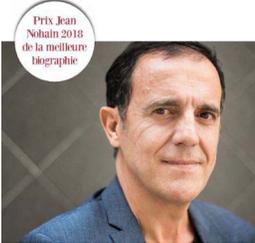




ESPACE CULTUREL DE L'ENFANT SAUVAGE

**THIERRY
BECCARO**
avec Jean-Philippe Zappa

Je suis né à 17 ans...



Marie-Pierre vous propose de lire...

«**Je suis né à 17 ans...**» de **Thierry Beccaro** - Editions PLON

Thierry Beccaro, animateur de télévision et comédien parmi les plus populaires, témoigne pour la première fois sur son passé d'enfant battu. Il se livre aujourd'hui afin de libérer la parole sur ce fléau dont souffrent des milliers d'enfants dans notre pays. Afin de leur montrer qu'il est possible, un jour, d'y échapper et de passer de l'autre côté de la rive...

A 61 ans, Thierry Beccaro compte parmi les animateurs de télévision les plus populaires auprès du grand public, notamment comme présentateur du jeu Motus sur France 2 depuis 1990 ou comme joker de William Leymergie pour Télématin. Depuis plus de 20 ans il s'il-

lustre également comme comédien, notamment au théâtre où il accumule les grands succès populaires à Paris comme en province. Thierry Beccaro, apprécié pour sa bonne humeur et sa gentillesse, a en réalité toujours cherché à lutter et à enfouir un terrible secret qu'il confie pour la première fois : celui d'un enfant battu.

Victime de terribles violences dont le souvenir aura constitué un traumatisme profond jusqu'à ces dernières années, il témoigne aujourd'hui afin de libérer la parole sur ce fléau dont souffrent des milliers d'enfants dans notre pays. Afin de leur montrer qu'il est possible, un jour, d'y échapper et de passer de l'autre côté de la rive...

Cindy vous propose de jouer avec ...

«**Dixit odysée : une image vaut mille mots**

Dixit Odyssey est un jeu extraordinaire qui vous emmènera plus loin que vous ne l'auriez imaginé, dans un monde onirique peuplé de petits êtres étranges...Faites trouver votre carte à vos adversaires... mais pas à tous ! Le principe de Dixit est simple : les joueurs doivent deviner et faire deviner des cartes illustrées. À chaque tour, un joueur devient le conteur qui choisit une carte et la décrit avec une phrase, un mot ou un son. Mais attention, pour marquer des points, la carte doit être trouvée seulement par une partie des joueurs. Le message doit donc être à la fois clair et crypté. Un certain mystère doit planer. À vous d'être inventif et malin !

de Roubira Jean-Louis édité par Libellud

A partir de 8 ans
2 à 12 joueurs
durée : +30 min



Dates CINEMA 2020/2021

- Jeudi 21 janvier à 20h30
- Jeudi 18 février à 14h30 (ciné goûter)
- Jeudi 18 mars à 20h30
- Jeudi 22 avril à 14h30 (ciné goûter)
- Jeudi 20 mai à 20h30
- Jeudi 17 juin à 20h30

Dates THEATRE

- Samedi 20 mars à 21h par les Tréteaux de l'Arn" ("J'aime beaucoup ce que vous faites" ou "le clan des divorcés")
- Samedi 24 avril à 21h : "Des mystères au Ministère" par Des Pourquoi Pas !

ATTENTION

Ce programme risque d'évoluer selon les précautions sanitaires prises durant cette période